



Agenda social dans la fonction publique :
le SNASUB-FSU à l'offensive
pour faire aboutir les revendications...

Le changement... dès la loi de finances 2013, sans plus attendre !

Le 4 septembre dernier, Marylise Lebranchu, nouvelle ministre en charge de la fonction publique, présentait aux organisations syndicales l'agenda des négociations à venir autour de plusieurs thèmes.

Le calendrier de travail prévisionnel prévoit trois grands sujets de discussion : le dialogue social (les réformes en cours, RGPP et décentralisation, les moyens accordés aux organisations syndicales...); l'exemplarité des employeurs publics et les conditions de vie au travail (l'égalité professionnelle, la résorption de la précarité...); les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (les salaires, les primes et indemnités, les mesures catégorielles...).

Si nous nous félicitons de l'ouverture de ces négociations « fonction publique » - tant l'impatience d'en finir avec les politiques menées jusqu'alors est grande parmi les personnels - nous sommes cependant inquiets du contexte d'austérité dans lequel le projet de loi de finances 2013 s'inscrit.

Blocage des salaires, jour de carence, RGPP et suppressions de postes, évaluations

clientélistes pour des systèmes d'avancement à la carotte et au bâton, primes au mérite et individualisation des rémunérations, écart de plus en plus important entre les statuts, le montant des fiches de paye et le niveau des qualifications mises en œuvre... bref, la coupe est pleine et il est grand temps que les choses changent !

Par la négociation serrée, comme par la mobilisation unitaire des personnels, le SNASUB, avec sa fédération, la FSU, mettra tout en œuvre pour présenter à tous les niveaux les revendications qui amélioreraient les conditions de vie et de travail et reconnaîtraient enfin l'investissement quotidien et l'attachement des agents des filières des bibliothèques, ITRF, administrative pour un service public de qualité.

De façon immédiate, il nous faut gagner l'arrêt de la RGPP, des suppressions de postes, l'abrogation de la LRU, et obtenir des créations d'emplois statutaires à la hauteur des besoins, dès la loi de finances 2013.

Il nous faut également gagner sans plus attendre la fin du jour de carence et le dégel

du point d'indice. Comme mesures immédiates de rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis des années, nous revendiquons une augmentation de 300 euros nets pour tous, traduite en points d'indice, une revalorisation de la valeur de ce dernier de 5 % et un salaire minimum fonction publique de 1700 euros nets mensuels. Pour nous, il est urgent que les grilles de la Fonction publique soient reconstruites et que la perte du pouvoir d'achat accusée depuis vingt ans soit rattrapée. On ne saurait se contenter d'un simple replâtrage des grilles de la catégorie C.

Nous exigeons un véritable plan de titularisation des agents non-titulaires leur permettant d'accéder à une carrière.

Nous défendons l'abrogation de la loi relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la Fonction publique.

Nous réclamons l'abrogation du décret n°2010-888 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires d'État ainsi que de l'entretien professionnel annuel. Nous devons en finir avec ces systèmes d'avancement de carrière infantilisants, mettant de fait les personnels en concurrence entre eux. De ce point de vue, nous demandons l'intégration des primes et indemnités aujourd'hui «modulables ou au mérite » au salaire indiciaire.

Nous sommes favorables à ce que tout citoyen ait la possibilité d'accéder à la Fonction publique et d'être recruté dans un corps de fonctionnaire.

Nous nous battons pour la requalification générale des emplois et pour qu'ils soient revalorisés significativement. L'État doit tenir compte de l'élévation continue du niveau de qualification de ses agents et des compétences réellement mises en œuvre dans leurs emplois. Nous devons gagner un plan national pluriannuel de requalification massive des emplois de catégorie C vers la catégorie B, et de B vers A, et de reclassement concomitant des personnels.

Les emplois de catégorie B définis sur des tâches et des missions relevant de la catégorie A doivent être également requalifiés.

Le SNASUB-FSU est déterminé, durant le déroulement de cet agenda social, à faire avancer la cause du service public et des revendications des personnels des filières des bibliothèques, ITRF et administrative. Nous informerons à chaque étape des discussions l'ensemble des agents de notre champ de syndicalisation sur les enjeux, les avancées ou les blocages.

Il sera nécessaire, pour faire valoir nos intérêts, de faire bloc, TOUS ENSEMBLE, pour montrer notre détermination à voir nos situations et aspirations concrètement reconnues, dans les plus brefs délais.

Motion adoptée par la CAN du SNASUB le 10 octobre 2012.